



Demande

Je me permets donc de vous demander de bien vouloir :

1. me renseigner sur la stratégie globale de la Municipalité en matière de développement durable,
2. m'indiquer les décisions prises dans le domaine depuis le début de la législature, et éventuellement mentionnées dans un rapport de gestion, et/ou dans les *Décisions municipales d'intérêt public*,
3. me donner accès, en format PDF si possible, aux documents existants traitant de cette problématique, comme, par exemple, un profil énergétique, un concept énergétique global, une stratégie, etc.

Réponse

Buchillon, le 6 janvier 2021

N/réf. : 11.03 – RAN/cgi

Demande LInfo – Développement durable

Monsieur,

Votre courrier du 13 décembre nous est bien parvenu.

La Municipalité n'a pas formalisé de document au sujet du développement durable et, hormis les permis de construire publiquement délivrés, pas pris de décisions à ce sujet nécessitant une communication au sens de la LInfo. Elle agit pourtant dans ce sens en portant son effort sur trois axes:

- l'isolation des bâtiments ;
- la production d'énergie photovoltaïque ;
- le chauffage par pompe à chaleur.

C'est ainsi que l'école intercommunale a fait l'objet d'une réfection durant la législature précédente avec remplacement des fenêtres et isolation des façades. Les constructions d'Etoy-Sud sont également isolées selon les normes actuelles et le complexe Luna a été construit en respectant les exigences Minergie. Le récent préavis faisant l'objet d'un référendum prévoit le remplacement des fenêtres et l'isolation des façades et toitures du bâtiment administratif et des villas jumelles voisines, pour un montant de 1.2 mio de francs.

Le placement de panneaux solaires sur les toits des bâtiments propriété de la Commune est étudié depuis plus d'une année. Trois entreprises spécialisées ont été sollicitées. Le projet devrait aboutir en 2021. Le potentiel atteint plus de 1200 m² (en projection verticale).

Enfin, le complexe Luna est chauffé avec une pompe à chaleur (y.c. l'eau chaude sanitaire) et le préavis contesté prévoit aussi un chauffage par pompe à chaleur.

La Municipalité communiquera à ce sujet dans le cadre du prochain référendum.

Elle espère que votre préoccupation en la matière vous amènera à prendre les mêmes mesures sur votre propriété.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

P. A.  *U. Guent*